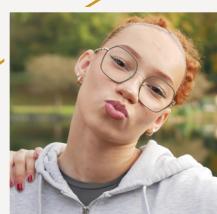
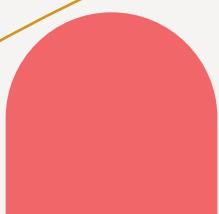
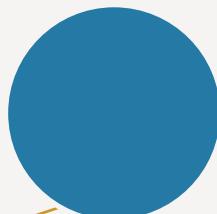
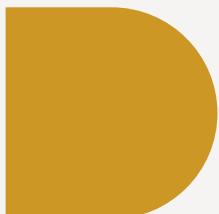




- Guyane -



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
→ données 2024

Édito

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont les piliers de l'animation de la vie sociale ; ils incarnent une proximité avec les habitants en leur offrant des lieux d'expression, d'engagement et de solidarité et renforcent la cohésion sociale sur le territoire.

Le système d'échange national des centres sociaux Senacs, en tant qu'outil d'observation, permet de valoriser et de rendre visible l'impact concret de ces structures sur le quotidien des populations.

En Guyane, le premier centre social a ouvert ses portes en 2018 et le développement des projets continue sa progression. Dans le même temps, la professionnalisation des acteurs de terrain et les accompagnements menés par la Caisse d'allocations familiales et par l'association Mouvement de l'animation de la vie sociale (M.ANI.OC, soutenue par la Fédération des centres sociaux de France) concourent à la pérennisation des projets.

Cette édition vous propose une plongée dans les actions menées et les dynamiques partenariales qui ont façonné l'animation de la vie sociale tout au long de l'année 2024 : 5 centres sociaux et 10 espaces de vie sociale ont répondu à l'enquête Senacs.

Nous remercions chaleureusement les porteurs de projet qui se sont pliés à cet exercice nous permettant de produire cette plaquette que nous vous invitons à découvrir pour mieux comprendre, soutenir et valoriser ces acteurs incontournables du développement local.

Sonia Melina-Hyacinthe
 Directrice de la Caf de la Guyane

Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures de l'AVS	4
Les habitants, une priorité	
Des actions au plus près des enjeux	5
Ancrage territorial	
Faire réseau sur les territoires	6
Des équipes salariées au service des projets	
Des habitants bénévoles	7
Les ressources financières	8
En Guyane, des spécificités qui pèsent sur les structures de l'AVS	9
Fiche Nationale	11

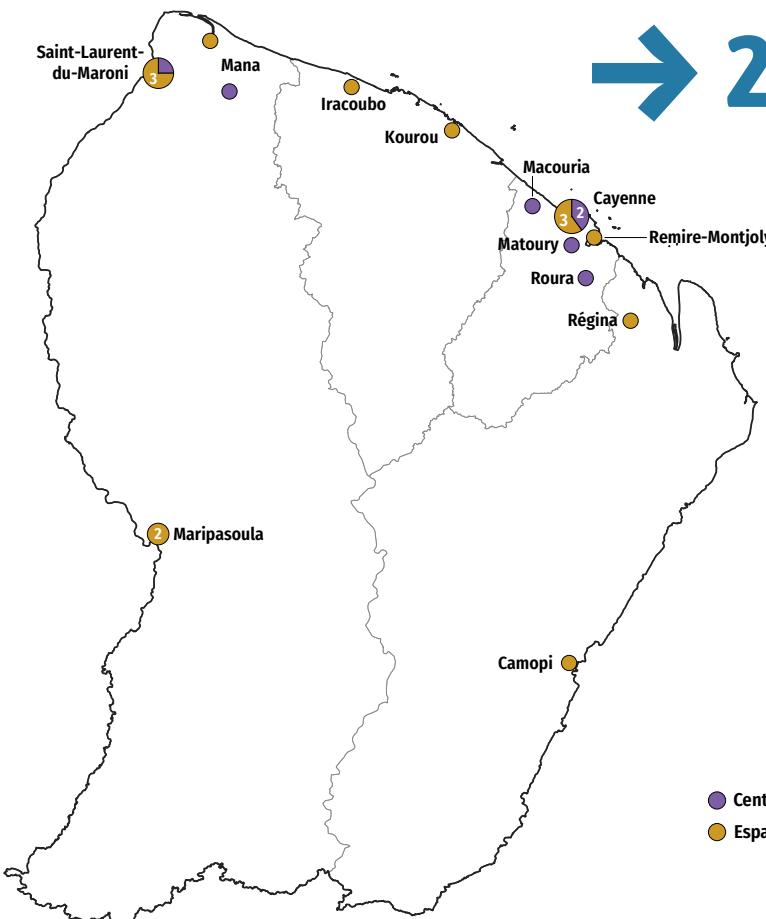
Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Ibrahim MColo, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Valentina Camu.

Guyane →

Les structures d'animation de la vie sociale



→ **21** structures au total en Guyane

7 centres sociaux agréés par la Caf

→ 5 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention :

71% à dominante urbaine



→ 57% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

29% à dominante rurale



→ 100% situés en zone France ruralités revitalisation (l'intégralité du département est en FRR).

14 espaces de vie sociale agréés par la Caf

→ 10 ont répondu à l'enquête

Territoire d'intervention :

50% à dominante urbaine



→ 50% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

50% à dominante rurale



→ 100% situés en zone France ruralités revitalisation (l'intégralité du département est en FRR).

Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou sur les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

8 850 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

299 900 €



Bénévoles et salariés :

36 bénévoles de pilotage

83 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)



30 salariés → soit 24 ETP

60 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par centre social

→ dont **29** heures d'ouverture de l'accueil

Les espaces de vie sociale

9 340 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

79 600 €



Bénévoles et salariés :

56 bénévoles de pilotage

243 bénévoles d'activités (réguliers ou ponctuels)



22 salariés → soit 15 ETP

56 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne par EVS

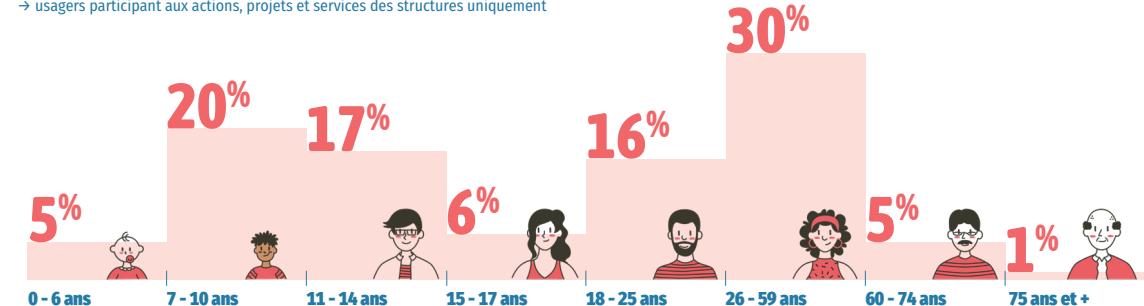
→ dont **35** heures d'ouverture de l'accueil

Les habitants, une priorité

Les actions et les projets des centres sociaux et espaces de vie sociale sont tout entier tournés vers les habitants de leur territoire. Ils adaptent leur offre au profil des habitants et à leurs besoins, en s'efforçant de toucher toutes les tranches d'âge et en appliquant une démarche d'aller-vers.

Des actions pour tous les âges

→ usagers participant aux actions, projets et services des structures uniquement



Toucher la population du territoire en développant l'aller-vers

100% des structures proposent des actions ou des activités d'aller-vers, que ce soit dans l'espace public ou chez des partenaires.

8,4 heures réalisées chaque semaine lors d'actions d'aller-vers (en moyenne)

→ soit **7 091** habitants concernés au total

→ Ces actions peuvent prendre la forme d'événements locaux, d'animation de rue ou chez un partenaire, d'animation de débats dans l'espace public ou encore de porte-à-porte.

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

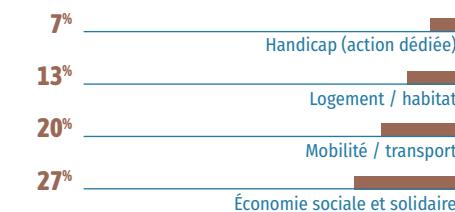
Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +80% des structures

- Accès aux droits,
- Insertion professionnelle et accès à l'emploi
- Parentalité
- Accès aux loisirs
- Numérique
- Accès aux soins / Prévention santé

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



Ancrage territorial

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans des enjeux locaux. Ils contribuent ainsi à soutenir la vie locale, notamment associative. Ils favorisent des initiatives d'habitants et, en cohérence avec un diagnostic de besoins coconstruit avec les habitants et les partenaires, ils animent la vie locale.

Soutenir et animer la vie locale

45
initiatives d'habitants ou collectifs d'habitants soutenues



→ 155 habitants impliqués

112
événements locaux portés ou accompagnés par les structures



Faire réseau sur les territoires

Le réseau institutionnel, associatif ou économique permet de consolider des partenariats sources de dynamisme d'action et de projet dans les centres sociaux et EVS.

64%
des structures impliquées dans des contrats ou projets liés aux **politiques locales**.

31%
animent des **dynamiques partenariales** sur leur territoire.

23%
animent des **réseaux hybrides** intégrant des habitants, des élus ou des professionnels.

36%
impliquées dans une **CTG** (convention territoriale globale).

23%
animent des **réseaux** d'acteurs associatifs, entreprises, ESS.

92%
co-portent des actions ou des projets avec d'autres structures du territoire.
→ dont **75%** au moins 1 fois par trimestre



Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcées des stagiaires et services civiques.

30 / 22
salariés

→ soit **23,5 / 15,3** ETP
→ dont **33% / 36%** en CDI

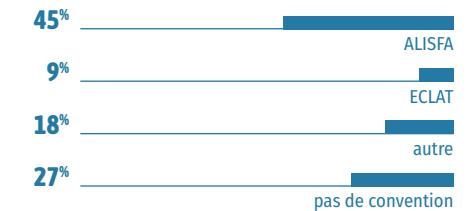


35 / 46
stagiaires et services civiques



Convention collective nationale appliquée :

→ données concernant les structures associatives



23% des structures ont connu des renouvellements de personnel sur les fonctions sociales et de pilotage en 2024.

23% des structures ont connu des vacances de poste, toutes fonctions confondues.

Des habitants bénévoles

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

93
bénévoles impliqués au total

52% dans les activités de façon **régulière**
38% dans les activités de façon **ponctuelle**
39% dans le **pilotage** du centre social



290
bénévoles impliqués au total

27% dans les activités de façon **régulière**
57% dans les activités de façon **ponctuelle**
19% dans le **pilotage** de l'EVS



→ soit **2 ETP de bénévolat**

→ **35 heures/an/bénévole (moyenne)**

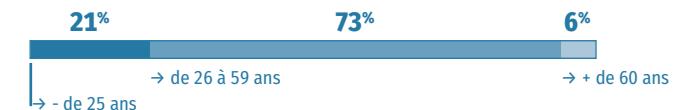
→ soit **6,5 ETP de bénévolat**

→ **36 heures/an/bénévole (moyenne)**

Répartition totale par genre :

33%
d'hommes **67%**
de femmes

Répartition des bénévoles par classe d'âge :



● Données des centres sociaux

● Données des espaces de vie sociale

En Guyane, des défis quotidiens pour l'animation de la vie sociale

En Guyane, les structures de l'animation de la vie sociale (AVS) rencontrent de fortes difficultés financières et organisationnelles.

Des spécificités liés à la géographie, à la population et aux moyens

LES DIFFICULTÉS DES STRUCTURES EN GUYANE S'EXPLIQUENT PAR :



- **La jeunesse du réseau AVS :** le premier centre social de Guyane a ouvert fin 2018.
- **Le manque de moyens pérennes :** en 2022, l'observatoire Senacs a relevé que les structures souffrent d'un manque de financements stables et d'une dépendance aux subventions ponctuelles.
- **Les besoins sociaux particulièrement élevés** sur le territoire : pauvreté, isolement, difficultés d'accès aux droits, jeunesse de la population... font que les structures AVS doivent répondre à des besoins sociaux plus intenses qu'ailleurs.

LES PROBLÈMES FINANCIERS PROVIENNENT DE :



- **Ressources limitées :** les financements (essentiellement Caf et collectivités locales) restent insuffisants pour couvrir les charges.
- **Charges croissantes :** salaires, énergie et coûts logistiques pèsent lourdement sur des structures encore fragiles.
- **Absence de fonds de soutien spécifique :** contrairement à certaines régions, la Guyane ne bénéficie pas de dispositifs renforcés pour compenser ses contraintes territoriales.

LES CONSÉQUENCES POUR LES STRUCTURES SONT :



- **Risque de fermeture ou de réduction d'activités**, ce qui est déjà le cas pour certaines.
- **Accroissement des inégalités territoriales** : les communes éloignées (sur les fleuves Maroni et Oyapock) peinent à bénéficier de structures sociales, accentuant les fractures.
- **Pression sur les équipes** : les salariés et bénévoles sont surchargés, ce qui fragilise la qualité de l'accompagnement.

LES SINGULARITÉS DE LA GUYANE COMPLEXIFIENT LE DÉVELOPPEMENT DE L'AVS :



- **Dispersion géographique** : le territoire est vaste, parfois difficile d'accès, ce qui rend coûteuse la mise en place de services.
- **Diversité culturelle** : elle nécessite des actions adaptées et donc plus de moyens.
- **Jeunesse de la population** (près de la moitié de moins de 25 ans), ce qui accroît la demande en accompagnement éducatif et social.

En Guyane, des défis quotidiens pour l'animation de la vie sociale

La participation des habitants, un effet concret sur le vivre-ensemble

La participation des habitants est au cœur des missions des centres sociaux et espaces de vie sociale. Elle vise à renforcer le lien social, à favoriser l'expression citoyenne et à co-construire des projets adaptés aux besoins locaux. Elle permet de donner aux citoyens les moyens d'agir sur leur quotidien.

Plusieurs formes de participation ou d'implication des habitants sont identifiées :



→ **La gouvernance**, via les bénévoles dirigeants (dans les structures à gestion municipale, les habitants peuvent siéger dans les comités de pilotage).



→ **Le bénévolat et l'engagement citoyen**, de nombreux ateliers reposant sur l'implication directe des habitants.



→ **La co-construction des projets**, via des instances participatives et des groupes moteurs.



→ **L'animation de quartier**, les habitants organisant des événements culturels, sportifs ou éducatifs.

LES STRUCTURES AVS, DES POINTS D'ANCRAGE POUR LES HABITANTS

La Guyane est marquée par une population jeune et multiculturelle (créole, amérindienne, bushinengue, hmong, etc.). Cela enrichit les dynamiques participatives. Cependant, **le territoire est vaste et l'habitat dispersé**, ce qui rend la participation plus complexe. Néanmoins, les centres sociaux et espaces de vie sociale servent de points d'ancrage pour relier les habitants. En outre, des projets itinérants permettent de toucher les habitants les plus éloignés.

Les habitants trouvent alors **un lieu où échanger et construire des projets collectifs**, facilitant les démarches administratives et l'insertion. Peu à peu, ils prennent confiance et **deviennent force de proposition pour leur territoire**.

En Guyane, la participation des habitants ne se limite pas à « donner son avis » ; elle se traduit par une **implication directe dans la vie sociale et culturelle** et a des effets concrets sur le vivre-ensemble.

ZOOM

Les financeurs de l'AVS

→ **La Caisse d'allocations familiales**

La Caf apporte un soutien financier aux structures par le biais de prestations de service (prestation de service AGC, animation collective famille) et de fonds complémentaires (Fonds national de soutien à la parentalité, Contrat local d'accompagnement à la scolarité, Fonds Publics et territoires). Son taux d'intervention financière oscille entre 34% et 51%.

→ **Les collectivités territoriales** : communes et collectivité territoriale de Guyane

→ **Les services déconcentrés de l'État** : Direction générale de la cohésion et des populations, Direction de la Jeunesse et de la vie associative et Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport.

Ressources financières

Les structures d'animation de la vie sociale équilibrivent leur budget en combinant différents financements de partenaires, en priorité la Caf, des collectivités locales et l'État. La participation des usagers est cependant conséquente.

Les centres sociaux

→ budget global

1 499 000 €

→ 299 900 €
de budget moyen

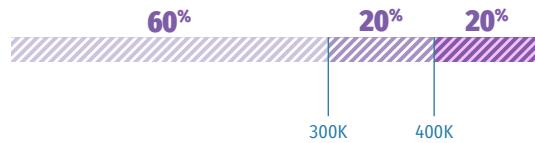
Les espaces de vie sociale

→ budget global

637 000 €

→ 79 600 €
de budget moyen

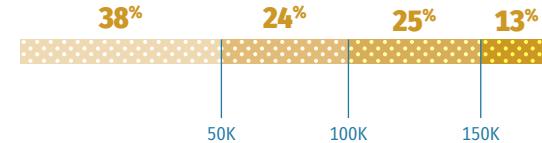
Répartition des centres sociaux par budget (en €):



72% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne)



Répartition des EVS par budget (en €):



53% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne)

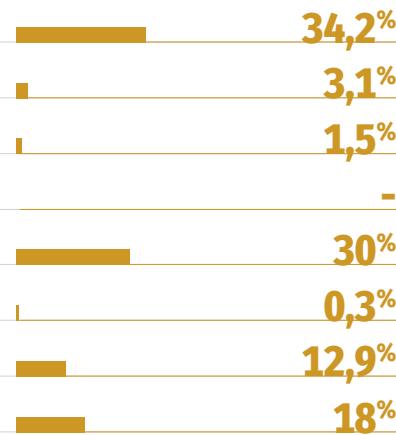


Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Fiche nationale

→ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
→ Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



2 405 centres sociaux

77%
à dominante
urbaine



23%
à dominante
rurale



1 775 espaces de vie sociale



43%
à dominante
urbaine



57%
à dominante
rurale

6,1 millions
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les
instances de pilotage



62 970
salariés



106 850
bénévoles d'activités

**12,5 ETP en moyenne
par structure**

2,1 millions
d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les
instances de pilotage



9 540
salariés



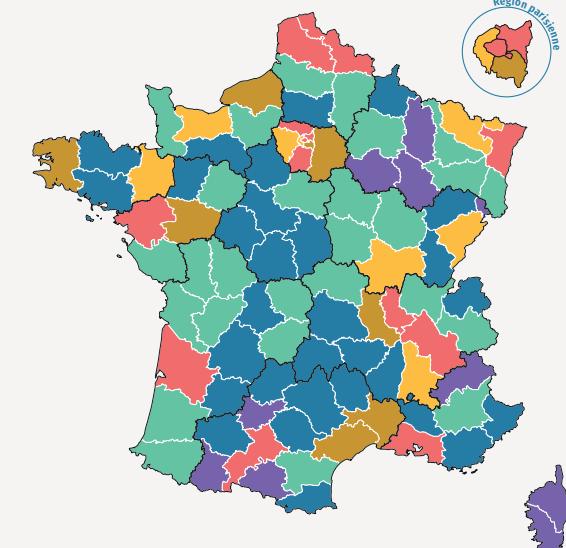
62 350
bénévoles d'activités



729 400€ budget moyen

Densité de répartition des structures

- Moins de 15 structures
- De 15 à 29 structures
- De 30 à 44 structures
- De 45 à 59 structures
- De 60 à 74 structures
- 75 structures et plus



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Coordination départementale pour la Caf**

Socio-démographie → *Claude Conan*
claude.conan@caf973.caf.fr

Coordination départementale pour la Fédération des centres sociaux

Cheffe de projet → *Isabelle Marez*
isabelle.marez@centres-sociaux.fr

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France – FCSF → *Anne Fleuryst-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
→ *Élisabeth Caron et Gaëlle Buisset*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux – AURACS → *Fabrice Gout*

Coordinateur national → *Alexis Gruyer*

Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*

Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

**PROJET** → édition 2025

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

